
MUNICIPALITE

REPONSE

de la Municipalité à la question de Mme Nicole Haas Torriani, Conseillère communale, concernant l'utilisation des sacs pour le compost

Renens, le 25 mai 2007/AP/md

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 3 mai 2007, Mme la Conseillère communale Nicole Haas Torriani a posé une question concernant l'utilisation des sacs pour composts achetés dans les supermarchés et dont l'usage serait déconseillé.

Renseignements pris auprès du Service d'Assainissement de la Ville de Lausanne, les sacs compostables sont utilisables. Cependant, Lausanne a décidé de ne pas en faire la promotion pour des questions de coût et de dégradation plus lente que pour les déchets compostables. C'est aussi pour cette raison que nous n'allons ni les promouvoir ni les interdire.

Toutefois, avec ou sans sac, la Ville de Renens recommande fortement de séparer les déchets compostables et de les déposer dans les containers prévus à cet effet qui sont ramassés au porte-à-porte tous les lundis.

Pour information, la Direction Environnement et Maintenance travaille sur plusieurs pistes de revalorisation de ces déchets par sa méthanisation (production de gaz). De plus amples renseignements vous parviendront au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La Municipalité estime ainsi avoir répondu à la question de Madame la Conseillère communale Nicole Haas Torriani.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin (L.S.)

Jean-Daniel Leyvraz